

REACT-EU

FEDER

Kit de publicité 2014-2020 des bénéficiaires du Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du dispositif REACT-EU

Votre projet bénéficie du dispositif REACT-EU
Faites-le savoir !

Si votre projet vient d'être sélectionné afin de bénéficier de fonds européens, vous devez le faire savoir en respectant des obligations de publicité tout en valorisant votre projet.

Ce document présente les obligations minimales 2014-2020 à respecter en matière d'information et de communication FEDER REACT-EU mais vous êtes encouragés à informer plus largement autour de votre projet sur les fonds européens.

À noter : les dépenses en matière d'information et de communication sont susceptibles d'être éligibles aux fonds européens et sont à intégrer dans votre demande de subvention.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

- ✓ **Quel que soit le montant de l'aide reçue, j'intègre sur tous mes supports d'information et de communication :**

Les logos



À gauche : le logo de la Région, si mon projet bénéficie également d'une subvention régionale.



À droite : le logo de l'Union européenne (drapeau avec la mention « UNION EUROPÉENNE » en majuscules et en toutes lettres).

La mention du fonds européen concerné



le logo de l'Union européenne doit être accompagné de la mention du ou des fonds concerné(s) : « Fonds Européen de Développement Régional ».

Mon projet est financé par l'Union européenne dans le cadre du dispositif **REACT EU** : La référence au FEDER doit être complétée par la mention : "Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19"

CONSIGNES TECHNIQUES À RESPECTER

TEXTE

Le terme « Union européenne » figure toujours en toutes lettres. Les polices de caractères à utiliser avec l'emblème de l'Union européenne sont les suivantes : Arial, Auto, Calibri, Garamond, Trebuchet, Tahoma, Verdana, Ubuntu. La taille des caractères doit être proportionnée à la taille de l'emblème.

VISIBILITÉ

Le drapeau et la mention de l'Union européenne sont placés dans des endroits **bien visibles**, dans une taille adaptée au format du matériel ou du document. Il n'est pas obligatoire de mentionner le nom du fonds sur les petits objets promotionnels.

COULEUR

La représentation du drapeau de l'Union européenne est en couleur. En noir et blanc, les étoiles sont toujours en noir sur fond blanc.



TAILLE DU LOGO EUROPÉEN

Si le bénéficiaire doit apposer d'autres logos que celui de l'Union européenne, celui-ci a au moins la même taille que le plus grand des autres logos.



Références réglementaires pour les obligations de publicité sur l'intervention de l'Union européenne en région

- > Articles 115-117 et l'annexe XII du règlement plurifonds n°1303/2013 du Parlement et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes aux cinq fonds
- > Règlements d'exécution de la Commission n° 821/2014 du 28 juillet 2014 et n° 808/2014 du 17 juillet 2014
- > Règlement (UE) 2020/2220 du Parlement européen et du Conseil du 23 décembre 2020



UNION EUROPÉENNE

Fonds européens
structurels et d'investissement